

Contact : tél. 0809 100 167 mail : legalesERV@ebraservices.fr

Avis publics



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOUE-LISON

Avis d'Enquête Publique

Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Communauté de Communes Loue-Lison

Par arrêté n°XXX en date du 26 février 2025, le Président de la Communauté de Communes Loue Lison a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de SCoT Loue Lison, arrêté en Conseil communautaire le 5 novembre 2024.

L'enquête publique se déroulera du **27 mars 2025 à 9h au 28 avril 2025 à 12h (soit 32 jours consécutifs)**.

Le siège de l'enquête est fixé au siège de la Communauté de Communes Loue Lison (7 rue Edouard Bastide, 25290 ORNANS), dont les jours et horaires habituels d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermé le vendredi après-midi).

Monsieur Jean-Claude GRENIER, Président de la Communauté de Communes Loue Lison est la personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées, par voie postale au 7 rue Edouard Bastide, 25290 ORNANS ou par mail à contact@cclouelison.fr

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Monsieur Jean-Claude GRENIER dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête publique et présenter ses observations et propositions sur les registres à feuillets non mobiles ouverts à cet effet, cotés et paraphés par la commission d'enquête :

- Au siège de la Communauté de Communes Loue Lison à Ornans
- Dans les 8 lieux de permanences, mariées de Amancey (1 Pl. de la Mairie, 25330 AMANCEY) ; Du mardi au jeudi de 14h à 16h et samedi de 10h30 à 12h
- Arc-et-Senans (28 Grande Rue, 25610 ARC ET SENANS) ; Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h (fermé le mercredi après-midi)
- Épeugney (12 Rue de l'Église, 25290 ÉPEUGNEY) ; Lundi et vendredi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h
- Myon (1 rue Georges Colomb, 25440 MYON) ; Lundi de 13h30 à 18 / Mercredi de 8h à 12h / Jeudi de 13h30 à 18h30
- Ornans (26 Rue Pierre Vernier, 25290 ORNANS) ; Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- Quingey (Place d'Armes, 25440 QUINGEY) ; Lundi de 11h à 12h et de 16h à 18h / Mardi de 10h à 12h et de 16h à 17h30 / Mercredi de 11h à 12h et de 16h à 17h30
- Tarcenay-Fouchères (13 Grande rue, Tarcenay, 25620 TARCENAY-FOUCHÈRES) ; Lundi de 17h à 19h / Mercredi de 8h30 à 11h30 / Jeudi de 13h à 16h30 / Samedi de 8h30 à 10h30
- Vuillafans (2 Rue de la Gare, 25840 VUILLAFANS) ; Du lundi au vendredi de 10h à 12h

Le Président du Tribunal Administratif de Besançon a désigné une

- Commission d'Enquête composée de : Monsieur Pierre-Marie BADOIT, Président
- Madame Christelle BAUD, membre titulaire
- Monsieur Jean-Paul MASSON, membre titulaire
- Madame Virginie HABERT, membre suppléant

La commission d'enquête se tiendra à disposition du public pour recevoir, dans les lieux suivants, aux jours et horaires des 10 permanences (ouvertes à toute personne indépendamment de son lieu de résidence) :

- Mairie Ornans : Jeudi 27 mars 2025 de 9h à 12h et Lundi 28 avril 2025 de 9h à 12h
- Mairie de Tarcenay-Fouchères : Samedi 29 mars 2025 de 8h30 à 11h30
- Mairie d'Arc-et-Senans : Lundi 31 mars 2025 de 9h à 12h
- Mairie de Myon : Jeudi 03 avril 2025 de 15h à 18h
- Mairie de Quingey : Mardi 08 avril 2025 de 16h à 19h et Vendredi 25 avril 2025 de 14h à 17h
- Mairie d'Épeugney : Vendredi 11 avril 2025 de 14h à 17h
- Mairie d'Amancey : Mercredi 16 avril 2025 de 14h à 17h
- Mairie de Vuillafans : Mercredi 23 avril 2025 de 9h à 12h

Le dossier d'enquête publique pourra également être consulté sur le site de la Communauté de Communes Loue Lison :

<https://cclouelison.fr/fr/rb/417237/scoct-2>

et sur le registre dématérialisé sécurisé :

<https://www.registre-dematerialisee.fr/6066>



Marchés publics



Agir en Proximité avec les acheteurs Publics et Privés

Publication des procédures Plateforme de dématérialisation

Un poste informatique, permettant la consultation du dossier d'enquête sous format numérique sera mis à disposition du public au siège de l'enquête. Le dossier d'enquête en format papier sera consultable dans les autres lieux d'enquête.

Pendant l'enquête publique, chacun pourra émettre ses observations et propositions :

- Sur le registre dématérialisé, à l'adresse suivante :

- <https://www.registre-dematerialisee.fr/6066>

- Par courriel à : enquete-publique-6066@registre-dematerialisee.fr

- Sur les registres en format papier ouverts aux lieux d'enquête

- Par voie postale à l'adresse suivante :

- À l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de Communes Loue Lison

- 7 rue Edouard Bastide - 25290 ORNANS

Les observations et propositions transmises par voie électronique seront consultables durant toute la durée de l'enquête publique à l'adresse suivante :

- <https://www.registre-dematerialisee.fr/6066>

A l'expiration du délai d'enquête, les registres seront clos et signés par le Président de la commission d'enquête qui disposera d'un délai de 30 jours (sous réserve de prolongation) pour transmettre au président de la Communauté de Communes Loue Lison le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées au siège de la Communauté de Communes Loue Lison pendant une durée d'un an à l'issue de l'enquête (aux jours et heures habituels d'ouverture), en préfecture du Doubs, sur le site de la Communauté de Communes Loue Lison :

- <https://cclouelison.fr/fr/rb/417237/scoct-2>

- et sur le site comportant le registre dématérialisé sécurisé :

- <https://www.registre-dematerialisee.fr/6066>

Fait à Ornans, le 26 février 2025

Le Président de la Communauté de Communes Loue Lison

Jean-Claude GRENIER

451119100



PREFECTURE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Avis de concertation du public Sur le volet mobilités 2023-2027 du Contrat de Plan Etat - Région (CPER) 2021-2027

Le préfet de la région et la présidente de la Région procèdent à une consultation publique sur le projet de volet mobilités du CPER de Bourgogne-Franche-Comté 2023-2027 et à son évaluation environnementale. La consultation est organisée conformément aux dispositions de l'article L123-9 du Code de l'Environnement. Au terme de la consultation et des éventuels ajustements qui pourraient en résulter, un projet d'avenant sera soumis à approbation du conseil régional, avant sa signature par les représentants de l'État et de la Région.

La consultation s'effectue par voie électronique, elle est ouverte à tous et se déroulera du **24 mars 2025 au 23 avril 2025 inclus**.

Un dossier complet sera mis à disposition du public à compter de l'ouverture de la consultation et sera composé :

- du CPER 2021-2027 de Bourgogne-Franche-Comté signé le 23 février 2022 ;
- du protocole d'accord relatif au volet mobilités 2023-2027 du CPER et ses annexes - signé le 19 juin 2024, ainsi que l'avis du CESER BFC du 17 octobre 2023 y afférent ;
- de l'évaluation stratégique et environnementale du volet mobilités, et son résumé non technique ;
- de l'avis de l'Autorité Environnementale et du mémoire en réponse à cet avis.

L'ensemble de ces documents sera consultable :

- Sur le site internet de la préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté :

- <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/Bourgogne-Franche-Comte/Actualites/Consultation-du-public-volet-mobilités-CPER-2021-2027>

- Sur le site internet de la Région Bourgogne-Franche-Comté :

- <https://leparticipa.bourgognefranchecomte.fr/consultation-cper-mobilités-2023-2027/>

Dans les préfectures des huit départements de la région, sur demande préalable et selon les horaires d'accueil du public.

Les observations du public, les demandes de renseignement et les questions pourront être formulées pendant la période de consultation :

- En adressant un message électronique à :

- sgar-cper-consultation@bic.gouv.fr

- Ou sur un registre papier en cas de demande préalable de consultation des documents en préfecture.

À l'issue de cette procédure, un bilan de la consultation du public sera mis à disposition sur les sites Internet précités.

451009000

COMMUNE D'ÉCOLE VALENTIN

Avis d'Enquête Publique

Modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU)

Par arrêté URB.25.08.A5, la Présidente de Grand Besançon Métropole a décidé l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) sur le territoire de la commune d'École Valentin.

Cette modification a notamment pour objet :

- l'implantation d'un terrain familial à destination des gens du voyage en zone Agricole du PLU ;
- l'extension de l'entreprise Cheval Frères, nécessitant la suppression d'une OAP et le reclassement de cette zone UB en zone UYI au PLU de la commune.

Cette enquête publique est organisée pour une durée de 31 jours consécutifs, soit :

- Du **lundi 24 mars 2025 au mercredi 23 avril 2025 à 17h00 inclus**.

Le dossier a fait l'objet d'une dispense d'évaluation environnementale pour absence d'incidences notables sur l'environnement conformément à l'Arrêté R. 104-33 du code de l'urbanisme par décision tacite de la MRAe n° BFC000363 en date du 14 février 2025.

La Présidente du Tribunal administratif de Besançon a désigné Monsieur Jean-François ROTH en qualité de commissaire-enquêteur.

Le dossier d'enquête publique sur support papier, ainsi que le registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public :

- En Mairie d'École Valentin - 3 rue des Grandes Vignes - 25480 École Valentin

- Aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable au Grand Besançon Métropole - Direction Urbanisme Projets Planification - 2 rue Mégevand - 25000 Besançon aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public :

- En Mairie d'École Valentin, 3 rue des Grandes Vignes - 25480 École Valentin

- Le lundi 24 mars 2025 de 09h00 à 12h00 ;

- Le mercredi 02 avril 2025 de 14h00 à 17h00 ;

- Le samedi 12 avril 2025 de 09h00 à 12h00 ;

- Le mercredi 23 avril 2025 de 14h00 à 17h00.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier, consigner ses observations et ses propositions sur le registre d'enquête en Mairie d'École Valentin, 3 rue des Grandes Vignes - 25480 École Valentin ou adresser toute correspondance par écrit au nom du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

- Commune d'École Valentin - Monsieur le commissaire enquêteur

- Enquête publique - Modification n°13 rue des Grandes Vignes - 25480 École Valentin,

- Les éléments du dossier d'enquête pourront être consultés en ligne, à l'adresse internet suivante :

- <https://www.registre-dematerialisee.fr/6081>

Des observations et propositions pourront être déposées en ligne pendant toute la durée de l'enquête à cette même adresse, onglet « Déposer une observation », ou envoyées directement à l'adresse suivante :

- enquete-publique-6081@registre-dematerialisee.fr

Les observations et propositions déposées en ligne et envoyées par courriel seront annexées aux registres d'enquête publique disponibles en Mairie d'École Valentin, et consultables en ligne.

Toute information relative au dossier d'enquête publique peut être demandée à Aïhou Béatrice YAO, chargée de projet, Direction Urbanisme Grands Projets Urbains de Grand Besançon Métropole, 2 rue Mégevand, 25000 BESANCON ou au 03.81.87.82.88 ou ahoubatrice.yao@grandbesancon.fr

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie d'École Valentin, au Grand Besançon Métropole, 2 rue Mégevand et sur le site internet dédié à l'enquête publique pendant une durée d'un an.

À l'issue de la procédure d'enquête publique, le Conseil Communautaire est l'autorité compétente qui délibérera pour approuver le projet de modification n°1 du PLU d'École Valentin.

Le Vice-Président et par délégation, Aurélien LAROPPE

451139700

Publicités juridiques

AVIS DE VENTE NOTARIALE INTERACTIVE VENTE AUX ENCHERES

Sur la commune de PONTARLIER (25300),

10bis, rue de la Paix,

bâtiment professionnel à usage de bureaux composé de deux niveaux

avec parking situé proche centre ville de PONTARLIER avec terrain de 08a77ca.

Ce bien dispose d'une surface utile de 370m2 et d'une surface plancher de 428m2 composé d'un rez-de-chaussée avec neuf pièces, un espace cuisine, WC et chaufferie.

Le deuxième niveau comprend sept pièces et WC.

Catier des charges à disposition à l'accueil de l'office.

Figurant sous les références cadastrales suivantes :

Section AY

Número 356

Lieu dit : 10B rue de la Paix

Nature : S

0 ha 08 a 77 ca

Contenance Totale : 0ha 08a 77ca

Le bien est libre de toute occupation.

Conditions de vente

Première offre possible : 285 550 € (honoraires à la charge de l'acquéreur (5,0%))

Minimum du pas des offres : 5 000 €

Réception des offres : du 14/04/2025 20h00 au 15/04/2025 20h00

Visite à date et heures fixe, sur place et sans rendez-vous aux dates et horaires suivants :

- lundi 17/03/2025 de 09h00 à 12h00
- lundi 31/03/2025 de 09h00 à 12h00

Annnonce complète visible sur le site : www.immo-interactif.fr

sous les références suivantes : VNI DEPARTEMENT

Pour unique insertion, Le notaire

451199600